Charte de participation au projet d'Arista Bee Research Belgium

Arista Bee Research Belgium est une ASBL belge ayant pour objectif de sélectionner des abeilles résistantes à varroa. Le projet est le résultat d'une large collaboration entre les apiculteurs participants, le tout coordonné par les employés d'Arista. Sans cette collaboration et ces échanges, la pérennité du projet est mise à mal.

À court terme, l'objectif de l'ASBL est d'augmenter sa base de sélection en recrutant de nouveaux apiculteurs. Afin d'avoir des abeilles répondant aux critères des apiculteurs belges, une sélection rigoureuse est nécessaire. Afin d'augmenter le travail de sélection, il est nécessaire d'augmenter le nombre de colonies évaluées.

À moyen et long terme, l'objectif sera de développer des canaux de diffusion de la génétique résistante comme des stations de fécondation ou des séances d'inséminations afin de pouvoir partager la génétique à plus large échelle. Des coopérations avec des stations de fécondations existantes ou nouvelles seront nécessaires. De plus, la création de zones saturées avec de la génétique résistante permettrait d'avoir des zones libres de traitement contre varroa.

Cette charte a été créée dans un objectif de clarification de ce qui est attendu des apiculteurs participant au projet. La collaboration large entre des apiculteurs de différents horizons et races, professionnels, passionnées ou hobbyistes permet de valoriser le travail de chacun à son échelle et avec le temps dont il dispose.

Cette charte a été approuvée par le conseil d'administration de l'ASBL Arista Bee Research Belgium et est susceptible d'évoluer avec le temps.

Concernant des questions portant sur les techniques et connaissances apicoles sur le projet, nous vous invitons à consulter le « cahier technique de sélection d'abeilles résistantes » disponible sur le lien suivant : LIEN sur futur site web Arista

1. Le fonctionnement du projet ?

Pour sélectionner des abeilles résistantes à varroa en partant de génétique faiblement résistante, le projet repose sur deux piliers :

1. Les reines inséminées avec le sperme d'un seul mâle (**SDI**) : étape initialement indispensable, mais transitoire dans le programme de sélection, permettant de concentrer les gènes de résistance à varroas. Afin d'évaluer la résistance des reines inséminées, un comptage dans le couvain est réalisé après ajout d'une quantité fixée de varroa provenant d'une autre colonie. Ces reines évaluées suffisamment résistantes seront de futures raceuses.

2. Les ruches à mâles évaluées en production (**RAMs**) : ces reines sont des filles de reines inséminées. Elles sont aussi appelées F1. Elles sont évaluées pour leur performance pendant une saison dans des ruches de production. Les critères de performance observés sont : la douceur, la production de miel, la tendance à l'essaimage et l'infestation à varroa au minimum. D'autres caractéristiques propres à la race sélectionnée peuvent bien évidemment être évaluées aussi.

2. Conditions d'accès au projet

Pour intégrer le projet Arista via un groupe local de sélection, les apiculteurs doivent :

1. Être en ordre de cotisation au minimum 2 semaines avant la réunion printanière du groupe
2. Avoir pris connaissance et s'engager à respecter la présente charte, et en particulier le paragraphe 3. **Dans quoi je m'engage ?**
3. S'engager à participer **activement** aux activités de sélection, notamment via les comptages dans le couvain, la prise d'échantillons phorétiques dans des colonies hors programme (détection des colonies pourvoyeuses de varroa), la récolte et l'infestation des colonies à tester avec des varroas, etc.

Les reines inséminées avec le sperme de plusieurs mâles sont réservées aux apiculteurs ayant fait leurs preuves dans le projet.

3. Dans quoi je m'engage ?

1. Production de reines inséminées avec le sperme d'un seul faux-bourdon (**SDI**) :
   - Participation à la réunion printanière et hivernale du groupe ;
   - Respect du calendrier d'élevage pour les inséminations ;
   - L'éleveur s'engage à mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé et qu'il a communiqués à Arista ;
   - Retour en informations vers la coordination d'Arista dès que le statut de la reine change – vivante, morte, bourdonneuse ou l'actualiser directement sur la base de données indiquée par la coordination d'Arista ;
   - Mise à disposition de la génétique via un cadron d'œufs ou de larves de moins de 24h vers d'autres apiculteurs participant au projet ;
   - Compter et recompter si nécessaire la colonie dans le couvain lors de l'année de naissance de la reine. Ce comptage dans le couvain suivra une infestation suivant les protocoles d'Arista. L'apiculteur s'engage à fournir tous les efforts pour trouver des varroas dans son cheptel ou dans le cheptel de connaissances apicoles.

2. Production de reines inséminées avec le sperme de plusieurs faux-bourdons (**MDI**)
   - Participation à la réunion printanière et hivernale du groupe ;
   - Respect du calendrier d'élevage pour les inséminations ;
   - Respect des quantités annoncées lors de la réunion printanière ;
   - Retour en informations vers la coordination d'Arista dès que le statut de la reine change – vivante, morte, bourdonneuse ou l'actualiser directement sur la base de données Queenbase ;
   - Mise à disposition de la génétique via un cadron d'œufs ou de larves de moins de 24h vers d'autres apiculteurs participant au projet ;
   - Conformément à la liste communiquée par les employés, certaines colonies doivent être comptée et recomptée dans le couvain lors de l'année de naissance de la reine, alors que d'autre peuvent l'être. Ce comptage dans le couvain suivra une infestation suivant les protocoles d'Arista. L'apiculteur s'engage à fournir tous les efforts pour trouver des varroas dans son cheptel ou dans le cheptel de connaissances apicoles.
   - Dès le moment où les comptages et recomptages dans le couvain sont terminés, il est demandé d'introduire ses reines dans des ruches de production le plus rapidement

possible. Cela doit être fait au plus tard pour le 1er mars de l'année suivant sa naissance. L'évaluation sur ses performances se fera durant une saison complète ;

- Prélever un échantillon phorétique (300 abeilles, 42 gr, 100 ml) aux périodes suivantes :
  - Fin juin, début juillet : colonie donneuse de varroa si > 2 % ;
  - Première quinzaine d'aout : si > 3%, vérifier les symptômes liés à la varroase et contacter Arista pour la prise de décision ;
  - Première quinzaine de septembre : traiter si > 3% **et** si signes visibles de varroase ;
  - Première quinzaine d'octobre : conseillé si météo clémente ou si la colonie était sur une miellée tardive ;
- L'évaluation en production ainsi que les résultats des échantillons phorétiques sont à communiquer à la coordination d'Arista pour au plus tard 2 semaines avant la réunion hivernale du groupe.

3. Produire des **F1** et les faire féconder sur une station de fécondation reconnue par Arista :
   - Participation à la réunion printanière et hivernale du groupe ;
   - Respect des quantités annoncées lors de la réunion printanière ;
   - Retour en informations vers la coordination d'Arista sur le succès à la fécondation en spécifiant le plus précisément possible les causes d'échecs : reines mortes, reines dérivées, reines vierges, … ;
   - Retour en informations vers la coordination d'Arista dès que le statut de la reine change – vivante, morte, bourdonneuse ou l'actualiser directement sur la base de données Queenbase ;
   - Introduire la reine en ruche de production et l'évaluer sur les performances de la colonie durant une saison complète ;
   - Prélever un échantillon phorétique (300 abeilles, 42 gr, 100 ml) aux périodes suivantes :
     - Fin juin, début juillet : colonie donneuse de varroa si > 2 % ;
     - Première quinzaine d'aout : si > 3%, vérifier les symptômes liés à la varroase et contacter Arista pour la prise de décision ;
     - Première quinzaine de septembre : traiter si > 3% **et** si signes visibles de varroase ;
     - Première quinzaine d'octobre : conseillé si météo clémente ou si la colonie était sur une miellée tardive ;
   - L'évaluation en production ainsi que les résultats des échantillons phorétiques sont à communiquer à la coordination d'Arista pour au plus tard 2 semaines avant la réunion hivernale du groupe.

*Cette charte est présentée à chaque début de saison apicole afin que tout apiculteur ait conscience de ses engagements. Cette charte est également consultable sur le site d'Arista. En participant à l'une des 3 formes d'engagement décrit dans le paragraphe suivant **Dans quoi je m'engage ?**, vous approuvez par défaut cette charte.*